



Focus :  
Déconfinement :  
une journée  
dans la nouvelle  
vie d'un écolier

*page 4*

Dossier :  
Les services  
communaux et  
intercommunaux  
étaient sur le  
terrain

*page 10*

Economie :  
Les dispositifs  
de soutien  
envers les  
entreprises  
locales

*page 14*



**Magazine**  
**«Vouziers et vous»**

**Directeur de la publication :**  
Yann Dugard

**Rédactrice en chef :**  
Nadège Lampson  
Ont également participé à la rédaction de ce numéro :  
Patricia Lesueur, Julie Petit, les services de la Ville.

**Conception-Réalisation**  
**Rédaction :** Régine Majcher.

**Crédits photos :**  
Yann Dugard, Magali Roger, Nadège Lampson, 2C2A.

**Impression :**  
Imprimerie Félix, ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.  
**Tirage :** 2550 exemplaires.



**Focus**..... 4  
Déconfinement : une journée dans la nouvelle vie d'un écolier.

**Vie municipale**..... 6  
Le nouveau conseil municipal installé dans des conditions sanitaires particulières.



**Santé**..... 7  
Le «drive-Covid» de Vouziers a rempli son rôle de prévention. Distribution de masques pour les Vouzinois.

**Travaux**..... 8  
Le point sur les différents chantiers (lotissement, chemins, pôle scolaire, rond-point d'Argonne).

**Dossier**..... 10  
Les services pendant le confinement étaient sur le terrain.



**Économie**..... 14  
Crise sanitaire : divers dispositifs de soutien économique envers les entreprises locales.

**Jeunesse**..... 16  
La rentrée scolaire après le confinement. FJPCS La Passerelle : reprise en douceur des activités.

**Cadre de vie**..... 18  
Maisons fleuries : inscrivez-vous au concours communal. Des gestes simples pour une ville propre. Des jardins communaux à louer.



**Sport**..... 20  
Pas d'activités sportives, mais des travaux de rénovation dans les structures. Deux terrains multisports à Vouziers.



**Culture**..... 21  
La bibliothèque-ludothèque Marcel Ortéga pendant et après le confinement. Association «Les Tourelles» : une saison ambitieuse mais adaptée.



## Hier et aujourd'hui



**Les Tourelles, en 1902**



**Les Tourelles et la maison de retraite Roland Garros en 2020**

# Édito



**Yann DUGARD**  
Maire de Vouziers

Vouzinoises, Vouzinois.

Nous avons traversé une période pandémique sans précédent. Le virus s'est immiscé dans nos vies, faisant craindre le pire, en infectant vos voisins, vos proches et peut-être vous-même. La vigilance et le respect des gestes barrières se sont imposés à nous. Il ne fait aucun doute qu'ils ont un impact significatif sur notre quotidien.

La mutualisation des services nous a permis d'assurer la continuité administrative et technique du fonctionnement de la collectivité. Ainsi, nous avons pu répondre à nos obligations dans la mise en place du protocole sanitaire afin d'accueillir les élèves du 1<sup>er</sup> degré dans les trois écoles et de l'installation du « drive Covid » devant l'hôpital. Le service à la population ne s'est pas interrompu et j'en remercie tous les agents qui ont œuvré aux côtés des élus pour que cela soit possible.

Le déconfinement progressif, les frémissements d'une reprise de l'activité et la perspective de la période estivale ne suffisent malheureusement pas à occulter les conséquences économiques et sociales que nous allons vivre dans les jours et les mois à venir. Les dispositifs financiers mis en place devront être accompagnés d'une prise de conscience de tous. Par nos choix et nos modes de consommation, nous contribuons aussi au soutien économique local.

Les nombreux chantiers ont repris, les associations se mobilisent afin de proposer à leurs adhérents et bénévoles une relance des activités, l'espace culturel organise l'accès à la bibliothèque, aux salles, avec une nouvelle programmation de films et spectacles vivants attendue de tous.

La vie va reprendre son cours mais ce ne sera plus celui que nous avons connu. La convivialité et l'art de vivre à la française n'auront plus tout à fait la même saveur.

Restons solidaires.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Yann DUGARD,  
Maire de Vouziers

# Déconfinement : une journée dans la nouvelle vie d'un écolier



En arrivant, les élèves se répartissent dans les zones selon les classes et se placent sur une croix



L'accueil assuré par un enseignant



Les élèves se rendent dans leur classe les uns derrière les autres



Appropriation artistique des marquages au sol par les élèves



**Lavage des mains avant d'entrer en classe et à chaque fois que cela est nécessaire**



**La récréation, par petit groupe et par roulement entre toutes les classes**



**Trois services sont assurés successivement au restaurant scolaire**



**La classe de CP**

Après deux mois de confinement, c'est la rentrée. Des nouvelles règles bouleversent la journée ordinaire de l'écolier (marquages au sol, distanciation à respecter en toutes circonstances).

L'enfant a son propre matériel. Il n'échange plus gomme et crayons. Le cahier et la trousse restent en classe le soir. La récréation n'est plus la même, c'est par petits groupes et à tour de rôle que les élèves se rendent dans la cour. Le plus marquant pour eux reste le lavage répété des mains à plusieurs reprises dans la journée.

Ce qui ne change pas : le repas se déroule toujours au réfectoire, et non dans la classe ; les activités sont maintenues comme avant tout en respectant les gestes barrières.

Il est important de savoir que toute l'équipe éducative est présente, les élèves ont retrouvé leurs maîtres ou maîtresses respectifs(ves).



**La récréation des petits, chacun son vélo**



**En classe de maternelle**



**Le temps méridien est animé par deux éducateurs.**



**Le bus pour le retour, les enfants accèdent par la porte arrière**

# Le nouveau conseil municipal installé dans des conditions sanitaires particulières

Le 15 mars 2020, les Vouzinois ont élu leurs conseillers municipaux.

Sur les 29 sièges du conseil municipal, la liste «Ensemble poursuivons» conduite par Yann Dugard (748 voix, 50,37 %) a obtenu 22 sièges et la liste «Élan Vouzinois» conduite par Frédéric Courvoisier-Clément (737 voix - 49,63 %) 7 sièges.

Réuni le 26 mai 2020, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire, des maires délégués et des adjoints. En raison de la crise sanitaire, l'événement s'est déroulé à la salle des fêtes de Vouziers plutôt qu'en mairie de Vouziers.

Les charges des adjoints et conseillers municipaux ont été définies par arrêté du maire le 27 mai 2020.

## Yann DUGARD

Maire de la commune nouvelle de Vouziers.

## Martine BAUDART

Maire déléguée de Blaise.

## Marie-Claude BERGERY

Maire déléguée de Terron-sur-Aisne.

## Hubert RENOLLET

Maire délégué de Vrizy.

Référent avec le monde agricole.

## Françoise PAYEN

1<sup>re</sup> adjointe

Déléguée aux affaires scolaires, sociales et à l'état civil.



Les maire, maires délégués et adjoints nouvellement élus

## Dominique CARPENTIER

2<sup>e</sup> adjoint

Délégué aux sports, au patrimoine et à la gestion des salles municipales.

## Nathalie MAROTEAUX

3<sup>e</sup> adjoint

Déléguée au cadre de vie, aux logements communaux et aux fêtes et cérémonies

## Francis BOLY

4<sup>e</sup> adjoint

Délégué aux travaux, cimetières, bâtiments communaux et assurances.

## Nadège LAMPSON

5<sup>e</sup> adjoint

Déléguée à la culture, à la communication et à l'archivage communal.

## Les conseillers municipaux :

### Patricia LESUEUR

Conseillère municipale

Déléguée aux jumelages, l'harmonie et l'école de musique, la publication le *Curieux Vouzinois*

### Marc DEGEORGES

Conseiller municipal

Délégué aux cérémonies patriotiques et liens intergénérationnels.

Magali Roger, Christophe Lebon, Benoit Laies, Olivier Godart, Barbara Cordonnier-Cornevin, Annie Festuot, Laurent Moreau, Andrée Carré, Jean Ducastel, Johnny Prévot, Gisèle Laroche, Frédéric Courvoisier-Clément, Agnès Haudecœur, Didier Journet, Valentine Dion, Pascal Colson, Eva Dervin, Jean-Baptiste Machinet.

## Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

Bureaux	Inscrits	Votants	Abs.	Nuls	Suffrages exprimés		Élan Vouzinois Frédéric Courvoisier		Ensemble Poursuivons Yann Dugard	
Salle des fêtes	688	322	366	20	302	43,90 %	139	46,03 %	163	53,97 %
Bellevue	518	263	255	14	249	48,07 %	124	49,80 %	125	50,20 %
Chestres	162	98	64	4	94	58,02 %	56	59,57 %	38	40,43 %
Condé	145	72	73	2	70	48,28 %	48	68,57 %	22	31,43 %
Les Tourelles	894	509	385	33	476	53,24 %	241	50,63 %	235	49,37 %
Blaise	100	63	37	0	63	63,00 %	24	38,10 %	39	61,90 %
Vrizy	267	164	103	6	158	59,18 %	71	44,94 %	87	55,06 %
Terron/Aisne	108	76	32	3	73	67,59 %	34	46,58 %	39	53,42 %
<b>Résultats</b>	<b>2882</b>	<b>1567</b>	<b>1315</b>	<b>82</b>	<b>1485</b>	<b>51,53 %</b>	<b>737</b>	<b>49,63 %</b>	<b>748</b>	<b>50,37 %</b>

## Le «drive-Covid» de Vouziers a rempli son rôle de prévention

La crise sanitaire engendrée par le Coronavirus a nécessité la création de centres de dépistages afin de tester les personnes susceptibles d'être porteuses du virus.

Un centre Covid-19 avait déjà été ouvert le 23 mars dans les locaux du centre hospitalier de Vouziers.

Ce dispositif a été complété par un «drive-Covid» installé, le 11 mai, rue Henrionnet devant l'hôpital

Sous l'autorité de l'Agence régionale de Santé (ARS 08), le Dr Dumont, médecin libéral, a pu coordonner son organisation grâce à la mobilisation de tous (direction et personnels du GHSA, professionnels médicaux libéraux, bénévoles de la Croix-Rouge, CPAM, 2C2A et Ville de Vouziers). Les infirmières libérales, formées aux techniques spécifiques de prélèvement, ont accueilli 140 pa-



**Le drive-Covid qui a été installé rue Henrionnet**

tients, envoyés par leur médecin généraliste.

Dès le départ, parce qu'il n'est pas aisé de procéder au prélèvement en extérieur, elles ont été assistées dans leurs actes par des professionnels de la santé ne pouvant exercer leur activité (kinésithérapeute, orthophoniste...) puis par des bénévoles de la Croix-Rouge lorsque le déconfinement a été prononcé.

Ce service de proximité a été apprécié par la population, lui évitant des déplacements vers Reithel, soit une économie de plus de 8400 km (140 patients x 60 km).

Le dispositif a trouvé sa place dans la politique de santé pour dépister les porteurs asymptomatiques et a permis de freiner toute propagation du virus.

La reprise de l'activité médicale, la baisse des cas suspects, s'accompagnant d'une diminution des ressources infirmiers a conduit à un accueil adapté du drive-Covid de Vouziers à partir du 8 juin.

Cette généreuse initiative aura permis aux différents acteurs du drive-Covid vouzinois de se rencontrer et de mettre en commun leurs compétences.

## Distribution de masques pour les Vouzinois

Le Conseil Départemental des Ardennes et la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ont commandé des masques lavables afin de les distribuer à l'ensemble de la population à hauteur d'un masque par personne. Ces masques en tissu, homologué pour 30 lavages, sont gratuits.

Les élus de la Ville de Vouziers ainsi que des bénévoles ont été chargés d'en assurer la distribution.

Cependant, le fournisseur n'a pas été en mesure de livrer la totalité de la commune en une seule fois. Celle-ci a été livrée par tiers. Dans un premier temps, il a été décidé de remettre les masques aux personnes les

plus fragiles dans le contexte du Covid-19 - il s'agit des personnes âgées recensées par le CCAS - puis aux habitants des communes déléguées. La distribution a commencé dès le 6 mai.

Ce n'est qu'après la réception du

reste de la commande, reçue le 15 mai, que la Ville a pu distribuer les masques au reste des Vouzinois.

Trois permanences ont été organisées en complément à la salle des fêtes les 22, 23 et 24 mai pour permettre aux personnes de retirer leur dotation quand elle n'étaient pas à leur domicile lors du passage des élus.

Dans le cas où des citoyens n'auraient pas encore de masque, ils peuvent toujours le retirer en mairie de Vouziers. Il leur faudra présenter une attestation de domicile et toute pièce administrative justifiant le nombre de personnes composant le foyer.



**Répartis en équipe, les élus ont distribué les masques destinés aux Vouzinois**

# Le point sur les différents chantiers

## Lotissement la Garenne 2 : 13 parcelles viabilisées sont à vendre

Comme tous les chantiers, les travaux de viabilisation de la tranche 1 du lotissement la Garenne 2 ont été interrompus le 17 mars. Ils ont pu reprendre le 4 mai dernier. Les bonnes conditions météorologiques ont permis à l'entreprise CTP d'avoir un bon rendement malgré leur obligation de respecter les gestes barrières.

Le lotissement sera terminé pour le mois de juillet. Sur les 13 parcelles, il en reste 10 à vendre.

**TERRAINS A VENDRE**  
Lots de 578 m<sup>2</sup> à 919 m<sup>2</sup>  
Prix de vente : 70,84 € TTC/m<sup>2</sup>



**La viabilisation touche à sa fin, 3 parcelles sont déjà réservées.**

Contact - renseignement : Service urbanisme de Vouziers. Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Tél. : 03 24 30 76 30. Courriel : [instruction@2c2a.com](mailto:instruction@2c2a.com)

Les avantages de ce nouveau lotissement sont multiples :

- une vue magnifique sur la nature, sur une partie de Vouziers ou sur l'église de Condé,
- un parking visiteur avec une place adaptée pour les personnes handicapées,
- un espace vert,
- des lampadaires stylisés,
- et surtout une situation exceptionnelle proche du pôle scolaire, du collège, d'un supermarché et des équipements sportifs.

### Trouver un nom ?

La rue du nouveau lotissement de la Garenne en cours de construction ne porte pas de nom.

Il est proposé aux Vouzinois de soumettre leurs idées.

Deux boîtes seront mises à disposition pour recueillir les propositions, l'une sera placée à l'accueil de l'hôtel de ville et l'autre à l'accueil du centre Les Tourelles.

Vous pouvez également faire vos propositions par mail à l'adresse suivante : [mairie@ville-vouziers.com](mailto:mairie@ville-vouziers.com)

La date limite de dépôt est fixée au **26 juin**, 12 h.

Le conseil municipal validera le nom retenu.



## Travaux sur les chemins communaux

Suite à la dernière commission ruralité qui s'est tenue en Mars 2020, l'entreprise Raguet a procédé courant mai à des travaux de curage de fossés et d'arasement dans les chemins de Blaise, Chestres, Teron-sur-Aisne et Vrizey.

La ville de Vouziers entreprend tous les ans des travaux d'entretien des chemins ruraux situés sur son territoire.



## → Pôle scolaire

## Le Covid-19 perturbe le déroulement du chantier

Le chantier du pôle scolaire a été interrompu entre le 17 mars et le 4 mai. Petit à petit, les entreprises sont revenues travailler l'une après l'autre, avec des règles sanitaires très strictes remettant en cause totalement la coordination des différentes entreprises. Désormais, chaque entreprise travaille dans une seule zone. La coactivité est supprimée ou fortement limitée. Les espaces communs sont désinfectés toutes les deux heures par les services de la ville et par une entreprise de nettoyage.



### La pose du mobilier est terminée dans l'aile élémentaire

Concernant l'avancement des travaux : au niveau de l'aile élémentaire, les sols et les meubles sont posés dans les classes et les couloirs. L'aile maternelle sera aménagée dans un second temps. L'espace « office » est carrelé. Les sanitaires sont en train d'être posés sur l'ensemble du site (toilettes, lavabo...). Les services techniques de la ville ont réalisé les aménagements paysagers dans la cour, sur le parvis et dans la rue verte. Les enrobés sont coulés dans la cour. Même si les travaux avancent, l'interruption liée au Covid-19 et la nouvelle organisa-

tion de travail aura pour conséquence un nouveau report de la

date de la rentrée qui ne pourra se faire en septembre prochain.



**Les enrobés ont été fraîchement coulés dans les deux cours**

## Un nouvel aménagement pour le rond-point de l'Argonne



Après avoir subi des transformations pour permettre le passage de pales d'éolienne, le rond-point d'Argonne regagne ses lettres de noblesses.

Un bel aménagement paysager est en cours de réalisation par la pépinière Arnaud Pierrot de Quatre-Champs. Il reflétera une belle image de notre ville dès son entrée. Il est prévu d'exposer sur le socle en son centre des objets en lien avec l'actualité vouzinoise.

**Le rond-point de l'Argonne en cours d'élaboration**

# Les services pendant le confinement étaient sur le terrain

*Tour d'horizon sur les différents services.*

La crise sanitaire du Covid-19 avec l'obligation de confinement a imposé une complète réorganisation des postes de travail tout en assurant un minimum en termes de service public.

La mutualisation entre les services de la commune et de l'intercommunalité a permis la mise en place d'un roulement efficace et sécuritaire entre les agents présents sur les différents sites.

## Les services administratifs

Léo, directeur général des services, a été présent tous les jours à la mairie.

Les agents administratifs ont été en majorité en télétravail, n'étaient en présentiel que les agents strictement nécessaires au fonctionnement minimal et en ne gardant qu'une personne par service.

C'est ainsi qu'à tour de rôle, Isabelle, Marie-Pol et Blandine ont géré l'accueil téléphonique de la mairie de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les appels des usagers concernaient majoritairement des cas d'urgence (fuite d'eau, signale-

ment d'un important nid de poule dans la chaussée...).

La permanence état civil a été maintenue pour les actes indispensables.

Richard, en charge des achats de concessions, s'est déplacé en mairie exclusivement lorsque les démarches ne pouvaient pas se faire par mail ou par téléphone.

**Au secrétariat de direction**, Pascal et Marie se sont relayés par demi-journée à ce poste pour maintenir une permanence journalière. Les courriers ou mails arrivant en mairie ont été traités chaque jour ainsi que les missions demandées par la direction générale des services ou par le maire qui s'est rendu quotidiennement en mairie.

**Au service commun de l'instruction de l'urbanisme**, une permanence téléphonique a été tenue tous les matins. Peggy et Léa géraient les dossiers de demandes d'autorisation des droits des sols, se chargeaient de les transmettre aux services de l'État (ABF, Enedis, DDT, accessibilité...) et répondaient à l'utilisateur quand toutes les requêtes étaient validées.

## Le service finances et informatique mutualisé

Dès le début du confinement, il a été nécessaire que Stéphanie, Jennifer et Joëlle soient présentes pour régulariser certaines opérations et les problèmes techniques liés au télétravail. Elles se sont organisées pour assurer une permanence au bureau au minimum trois matinées par semaine.

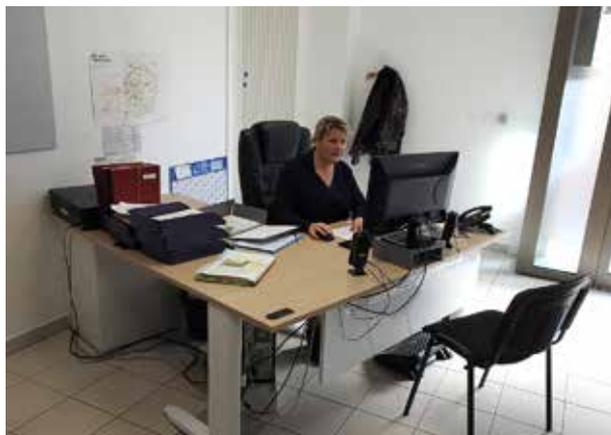
Le service a travaillé en relation avec la trésorerie par mails ou par téléphone, ce qui a permis de régler les quelques soucis de transmission de certains documents.

La dématérialisation des factures (mise en place depuis 2018 et obligatoire depuis janvier 2020) a permis au service de régler les fournisseurs en télétravail, dans les temps, aucun retard n'est à déplorer.

**Pour la gestion des ressources humaines**, Karine, directrice générale adjointe et responsable du service mutualisé, est restée en permanence sur le site de la communauté de communes, rue du Chemin Salé. Assistée de Clémence, cette dernière a alterné le télétravail et le présentiel durant



L'accueil et l'état civil



Service commun de l'instruction de l'urbanisme



### Les majorités des agents administratifs ont été placés en télétravail

un mois et est revenue de manière complète ensuite.

Sur la totalité des personnels, certains ont œuvré à temps plein ou temps partiel sur le site et/ou en télétravail à leur domicile tandis que d'autres se trouvaient en autorisation spéciale d'absence en raison de leur santé ou d'une obligation familiale.

### Une continuité des services grâce aux nouvelles technologies

Tous les agents qui n'étaient pas sur site ont été mis en télétravail. Cela a concerné le service des sports (Angélique), les services mutualisés qui sont la communication (Lorraine, Régine et Stéphane), la direction des services techniques (Sophie) et les marchés publics (Salima). Cette organisation a permis d'assurer la continuité des services et le travail sur des projets en conception de manière à être prêt à redémarrer dès le déconfinement.

Le programme d'extension du gymnase Caquot et de la création de vestiaires dans les locaux annexes a été mené par visioconférence avec les architectes. Les dossiers habituels (mise en place de registre d'entretien des installations sportives, demandes de subventions pour les associations,

mise à jour des sites Internet, préparation de document de communication...) ont été poursuivis.

Au service mutualisé des marchés publics, Salima, juriste, a pu travailler sur l'élaboration de formulaires types numériques de suivi des chantiers, et sur la plateforme en ligne SPL-Xdemat, outil essentiel pour le service.

### Le suivi administratif de la reprise des chantiers

Sophie et Mathieu B., agents, qui assurent habituellement le suivi des travaux, ont géré la reprise de l'ensemble des chantiers. Ils se sont rendus sur le terrain dès que cela était nécessaire en respectant les gestes barrières. Les réunions hebdomadaires de chantier ont été remplacées par des visioconférences avec les architectes, les coordonnateurs sécurité et les entreprises.

Certaines entreprises ont souhaité et ont pu reprendre leurs travaux en respectant les règles de sécurité gouvernementales.

L'entreprise en charge du remplacement du revêtement de sol au gymnase Syrienne a démarré fin avril alors que l'intervention était initialement prévue en juillet.

Certaines entreprises du pôle scolaire ont repris le chantier dès le 4 mai dans des conditions sanitaires très strictes.

## Les services techniques

Sophie B., directrice des services techniques, a défini avec Gilles et Philippe, responsables, l'emploi du temps et les missions de chaque agent.

L'organisation des services techniques a été revue en veillant à ne mobiliser que les agents dont la mission était essentielle et nécessaire pour la continuité du service.

### Une équipe minimale opérationnelle pour les espaces verts

Avec le printemps, la tonte des grandes et nombreuses surfaces ont été une des priorités.

Même si l'équipe n'était pas au complet, Yves, Kevin, Didier, Jacky sont intervenus, en alternance à partir du 1<sup>er</sup> avril, en s'activant aux quatre coins de la ville pour l'entretenir. Heureusement qu'ils ont eu une alliée de taille : la météo ! Le grand soleil durant les deux mois de confinement a bien freiné la pousse des végétaux.



Kevin intervient sur le terrain de rugby

### L'aménagement paysager

Les plantations d'arbustes, de fleurs ont été quelque peu perturbées dans leur déroulement. L'activité a été recentrée sur la préparation des plants et l'aménagement paysager du pôle scolaire en faisant appel au savoir-faire des



Le nettoyage des alentours des points tri.



L'entretien mécanique des véhicules.

agents. Camille, Philippe et Mathis ont organisé les espaces verts de l'établissement et de tout son environnement extérieur rue Verte. Ils ont enchaîné avec l'engazonnement des abords de la Grande Rue et de la rue des Vignes à Terronsur-Aisne.

Certaines zones ont été mises en attente comme l'aménagement des ronds-points.

### La propreté dans la Ville

Même si la circulation des citoyens a été limitée et a généré *a priori* moins de déchets dans la cité, le service propreté (Christophe, Jean-Michel, Dominique B., Valentin, Aldo, Vincent, Guy) a gardé ses missions habituelles.

Tous les deux jours, deux agents ont été chargés de vider les poubelles situées sur l'espace public. Ils procédaient au nettoyage des alentours des 13 points tri où, bien souvent, étaient (et sont) déposés des immondices ou même des sacs de déchets non versés dans les conteneurs appropriés.

Ponctuellement, ils étaient appelés à intervenir sur l'entretien de la voirie (balayage ou ramassage d'objets divers et dangereux...).

### L'entretien général

Le reste de l'équipe des services techniques (Gilles, Philippe, Mickaël, Laurent, Martial) a géré des besoins ponctuels et l'entretien minimum des bâtiments (nécessité de tournées régulières dans chaque bâtiment pour vérifier, par exemple, le bon fonctionnement

des chaudières ou résoudre malheureusement des actes de malveillance nécessitant trop souvent l'intervention du serrurier).

L'ouverture et la fermeture des cimetières ainsi que l'installation du marché hebdomadaire ont été assurées, comme habituellement.

L'entretien des véhicules et du matériel a demandé la présence quasi-permanente de Francis qui a complété son activité par la réorganisation de l'atelier mécanique suite à l'achat du nouveau pont élévateur de garage.

Certaines missions ont été stoppées comme les travaux des logements en cours de rénovation, la gestion quotidienne des ouvertures et fermetures des WC publics et des parcs, et plus globalement les missions non urgentes et non essentielles.



Frédéric procède à la désinfection des poignées et portes de la mairie.

## Le service d'entretien

### Opération désinfection dans les bâtiments communaux

La désinfection de tous les bâtiments municipaux a été menée par le responsable du service et par l'équipe des agents de propreté formée d'Isabelle, Sylvie, Frédéric, Sandrine, Sandra et Peggy. Ceux-ci ont nettoyé durant toute une semaine les salles communales de Blaise, Chestres, Condé, Terronsur-Aisne, Vrized ainsi que la salle des fêtes, la salle Bellevue et le Centre Les Tourelles.

L'équipe périscolaire et les ATSEM (Laurie, Saïda, Céline, Valérie, Sadiya, Nathalie, Magalie, Victoria, Edwige, Claire et Laurence) se sont chargées de désinfecter les écoles et ont dû renouveler l'opération avant la rentrée en classe.

Laurie, Saïda, Sandrine et Frédéric ont assuré l'entretien, le nettoyage des locaux comme la mairie, le CCAS, l'école Dodeman et les services techniques qui devaient être maintenus propres, et surtout désinfecter toutes les poignées de porte, les boutons d'ascenseur, les claviers d'ordinateur, les boutons d'imprimante, les sanitaires...



Le service de garderie pour les personnels soignants



La police municipale

## Le service scolaire et périscolaire

L'école Dodeman a été déterminée comme école « pôle », par la Préfecture des Ardennes, pour accueillir les enfants des personnels dont l'action était nécessaire à la nation. L'école est donc toujours restée ouverte avec une quinzaine d'enfants inscrits.

Pendant le temps scolaire, monsieur Lemoine, directeur de l'école, a géré quotidiennement l'accueil de l'équipe pédagogique. Les instituteurs volontaires de la circonscription, présents par demi-journées, à tour de rôle, pour assurer la continuité pédagogique, ont pris en charge les élèves.

À la garderie, l'accueil des enfants, s'est fait à partir de 7 h 30 par Laurie et celui de fin de journée jusque 18 h 30 par Saïda et pendant les vacances par Nathalie. Le midi, le repas était tiré du sac et des activités ludiques étaient organisées par le service périscolaire.

Pendant les vacances de printemps, l'activité a continué, du lundi au vendredi avec une ouverture allant de 7 h 30 à 18 h 30 par une équipe périscolaire volontaire et motivée.

## La bibliothèque-ludothèque Marcel Ortéga

La responsable, Karen, et les agents, Evelyne et Catherine, ont été en télétravail. Cela leur a permis de mettre à jour les bases de données et de préparer les futures animations de la bibliothèque-ludothèque (lire page 20).

## Le CCAS

### Un service essentiel pour la population en difficulté

Le CCAS a ouvert au public tous les matins. Fabienne, agent responsable du CCAS, a orienté les personnes, les a renseignées et accompagnées dans des démarches administratives.

Parfois, il lui arrivait d'imprimer des cours pour les enfants, des attestations de déplacement pour les familles. Ces petits services précieux ont permis à beaucoup de vivre le mieux possible ce confinement imposé.

Les aides d'urgence et les distributions à la boutique alimentaire ont continué pendant cette période. Des livraisons ont été mises en place pour les personnes les plus fragiles. Ce service s'est effectué en partenariat avec le FJEPCS La



L'approvisionnement pour la boutique alimentaire

Passerelle, le conseil départemental des Ardennes, la sous-préfecture, la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, la police municipale et les associations caritatives dans le but de venir en aide.

## La police municipale

### Un rôle de surveillance et de prévention

Les deux agents de police municipale, Bruno et Pascal, ont été fortement sollicités. En plus de leurs missions habituelles, ils ont dû veiller à ce que les Vouzinois respectent les règles de confinement, procéder en collaboration avec la gendarmerie nationale au contrôle d'individus et/ou véhicules circulant dans Vouziers.

Ils ont servi aussi d'intermédiaires entre les Vouzinois, les commerçants et les instances communales qui relayaient leurs difficultés ou inquiétudes. Les agents ont apporté une écoute et ont renseigné sur toutes les mesures relatives au confinement.

Leur emploi du temps a été également partagé entre diverses missions comme les enquêtes sur les actes de malveillances, les dépôts d'immondices sauvages, l'opération tranquillité vacances, la gestion du marché hebdomadaire, les vacances funéraires, et tout ce qui concerne la sécurité publique dans notre ville.

# Crise sanitaire : divers dispositifs de soutien économique envers les entreprises locales

*La Région Grand Est est le chef de file en matière d'aides aux entreprises. Les intercommunalités comme la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, peuvent mettre en place des aides complémentaires à condition que la Région les y autorise.*

*Présentation des mesures de soutien aux entreprises et aux associations locales.*

## Les aides nationales et régionales

Au regard de la crise engendrée par le Covid-19, un régime temporaire pour le soutien aux entreprises a été mis en place.

L'Etat français et les Régions se sont mobilisés directement en première ligne.

Des mesures ont été prises et évoluent avec la crise. Leur objectif est de permettre à un maximum d'entreprises ou d'associations de parvenir à un équilibre financier et limiter les pertes.

Deux axes principaux ont été déterminés :

- réduire les charges ;
- pallier aux problèmes de trésorerie.

Les principaux dispositifs développés qui en découlent :

- chômage partiel (85 % des salaires nets pris en charge par l'Etat),
- Fonds de solidarité,
- report ou annulation de cotisations sociales et fiscales,
- report de charges eau/gaz/électricité,
- report de loyers,
- prêt garanti par l'Etat,
- prêt Rebond...

### CONTACT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'ARGONNE ARDENNAISE (2C2A)**

Service économique et développement

Tél. : 03 24 30 23 94

Courriel : [economie@argonne-ardennaise.fr](mailto:economie@argonne-ardennaise.fr)

## Les premières interventions locales de la Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise

### Coordination locale et soutien financier à Dynamic Argonne

Dès le démarrage de la crise, des échanges réguliers entre la communauté de communes de l'Argonne ardennaise (2C2A), la sous-préfecture, la Ville de Vouziers, le club d'entreprises VOIR et l'association *Dynamic Argonne* ont été mis en place.

Une opération de phoning a été réalisée tout comme la remontée des informations du terrain, et l'apport d'un soutien financier à l'association *Dynamic Argonne* pour accompagner son action durant la crise.

### Report et annulation de loyers

Des reports et annulation de loyers ont été appliqués aux entreprises locataires de la 2C2A, à savoir Le Rideau Métallique, STPM, Arden'Alu et l'entreprise Walor.

### Fonds Résistance, un fonds en dernier ressort

Rapidement après le démarrage du confinement, la 2C2A s'est naturellement investie dans la mise en place d'un fonds spécifique dit « Fonds Résistance » piloté et coordonné par la Région Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, les départements et l'ensemble des intercommunalités. Chaque partenaire dont la 2C2A a versé 2 € par habitant pour constituer ce fonds, soit 8 €/hab. pour le territoire.

Le point de départ de ce fonds était de répondre aux besoins de trésorerie des petites structures qui ne trouvaient pas de réponse dans les autres dispositifs.

C'est un fonds en dernier ressort, sous forme d'avance remboursable avec un différé de remboursement d'un an.



## De nouvelles initiatives en faveur des Vouzinois

### L'aide locale de solidarité Covid-19 de la 2C2A

Afin d'aider les plus petites entreprises (effectif inférieur ou égal à 10 salariés), qui ont vu leur activité s'effondrer du fait de l'épidémie de coronavirus, la 2C2A a décidé début juin d'apporter une « aide locale de solidarité Covid-19 ». Elle est complémentaire aux deux volets d'aides du Fonds de solidarité mis en place par l'Etat et les Régions.

Le premier volet du Fonds de solidarité couvre la perte de chiffre d'affaires de l'entreprise des mois concernés. Le second volet est un soutien complémentaire apporté à certaines entreprises selon leur taille et leur situation. Ce fonds est accessible aux structures les plus impactées, ayant notamment fait l'objet d'une fermeture par décision administrative ou ayant subi une perte de chiffres d'affaires d'au moins 50 %.

L'aide locale de solidarité Covid-19 de la 2C2A s'adresse aux commerçants, artisans, professions libérales et autres agents économiques. Elle est calculée sur la base du ou des montants d'intervention de l'Etat et de la Région Grand Est. Elle est égale à la somme des montants perçus par l'entreprise au

titre de chaque volet du Fonds de solidarité, plafonnée à 1000 € par entreprise pour le premier volet, 2000 € par entreprise pour le second volet.

L'enveloppe globale est estimée à 300 000 € sur le territoire de l'Argonne ardennaise.

### Des bons d'achats pour favoriser le commerce local (2C2A)

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un système, type bons d'achats, bénéficiant à la fois aux foyers et aux entreprises de l'Argonne ardennaise.

### Mise à disposition gratuite de l'espace public de la Ville

La Ville va exonérer les commerçants vouzinois du paiement de la redevance annuelle d'occupation du domaine public (terrasses et étalages sur trottoirs).

Les producteurs et les commerçants non sédentaires (marché, commerce de friandises) en seront, quant à eux, exemptés sur la période de juillet à septembre.



## Comprendre le fonctionnement des aides économiques

Au niveau européen, les aides aux entreprises sont par principe de base interdites.

Néanmoins certaines aides sont considérées comme compatibles avec le marché intérieur.

Différents règlements d'exemption précisent le cadre général pour la mise en place d'aides au niveau de chaque pays membre. Le but est d'orienter et de soutenir les économies de façon coordonnée.

À son niveau, l'Etat français définit le cadre général de sa politique nationale en matière de développement économique.

Depuis la loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), troisième acte de la décentralisation, la compétence développement économique a été bouleversée dans sa gouvernance : les Régions et intercommunalités sont désormais principalement à la manœuvre.

La Région est chef de file en matière d'aides aux entreprises, c'est-à-dire qu'elle coordonne les aides à l'échelle régionale. Les intercommunalités comme la 2C2A ne peuvent mettre en place des aides aux entreprises qu'à condition que la Région les y autorise. Ces aides devront nécessairement s'inscrire dans un Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

# La rentrée scolaire après le confinement

*Un peu plus d'une centaine d'élèves ont repris le chemin de l'école. Compte tenu du respect des mesures barrières, la rentrée s'est passée dans les meilleures conditions possibles.*

Les écoles maternelles et primaires de Vouziers ont rouvert leurs portes pour les élèves dès le 14 mai. Les premiers accueillis ont été les grandes sections de maternelle, CP, CM2, enfants des professions prioritaires pour la gestion de la crise sanitaire et les fratries, ont suivi le lundi 18 mai les CE1, CE2 et CM1 et enfin le mardi 19 mai les petites et moyennes sections de maternelle.

## Un travail d'équipe

Dès le 3 mai, le Gouvernement a édicté le protocole sanitaire à suivre ; il restait à veiller à son application au sein de chaque école et de l'adapter à nos bâtiments.

La préparation de cette rentrée a été travaillée avec les élus, les services et les agents en étroite collaboration avec l'inspectrice de l'Education nationale, le directeur



**Une zone définie de regroupement des enfants pour chaque départ en bus**

du pôle scolaire, M. Lemoine, et de toute l'équipe éducative.

La mise en place a nécessité une participation active de tous les intervenants. Chacun a apporté son expérience, ses compétences qui ont révélé une bonne organisation le jour «J». La ville remercie tous ses collaborateurs.

Depuis la rentrée, les classes sont ventilées à cinq reprises dans la journée et le personnel communal assure une désinfection des tables, chaises, bureau et points de contacts communs tous les midis. Un nettoyage complet de la classe est réalisé le soir.



**Une désinfection systématique après chaque service**

## Une visite pour rassurer

Accompagné de Françoise Payen, maire adjointe déléguée aux affaires scolaires et de M. Lemoine, directeur de l'école, le maire, Yann Dugard a organisé une visite des locaux le 6 mai. Les représentants des parents d'élèves et le délégué départemental de l'Éducation nationale ont découvert la nouvelle organisation imposée par cette crise sanitaire et ont pu échanger sur leurs inquiétudes.

## Un «nettoyage approfondi» des locaux

Avant la reprise, les locaux ont été nettoyés et désinfectés avec un produit virucide.



**Le transport en liaison chaude des repas à l'école Avetant**

→ FJEPES LA PASSERELLE

### Port du masque et gestes barrières

Pour le lavage des mains des élèves, sept passages au minimum aux points d'eau sont prévus dans la journée.

Une rampe de neuf robinets a été ajoutée dans la cour pour compléter les cinq points d'eau existants afin de permettre aux élèves de regagner leur classe au plus vite.

Le port des masques est obligatoire pour les agents municipaux et l'équipe éducative, il ne l'est pas pour les élèves, conformément au protocole du ministère de l'Éducation nationale.

### Aménagement des espaces

En classe ou en garderie, le mobilier non utilisé a été enlevé et les tables et bureaux ont été disposés afin de permettre l'accueil de quinze écoliers en respectant la distanciation sociale. Les sens de circulation, avec marquage au sol, ont été mis en place afin que les enfants ne se croisent pas.

Dans la cour, ont été dessinées des zones pour l'accueil et pour le départ des groupes d'élèves en bus pour les villages environnants.

### La restauration au réfectoire

A ce jour, les repas sont préparés au restaurant scolaire.

Pour les élémentaires, le service de restauration est maintenu au sein de son réfectoire mais avec une répartition des enfants à deux par table contre six habituellement. Cela induit trois services de 35 minutes servis successivement.

Les maternelles prennent leur repas à l'école Avetant dans la grande salle de psychomotricité. La livraison se fait en liaison chaude dans le plus strict respect des conditions sanitaires.

## Reprise en douceur des activités



Un univers coloré pour un espace réaménagé

Le FJEPES La Passerelle est de nouveau ouvert et vous propose une partie de ses activités en limitant le nombre de participants.

Avant de reprendre toute activité, il est nécessaire de contacter l'accueil au 03 24 30 99 61.

### Reprise de trois activités animées par des bénévoles

Les amateurs de Scrabble peuvent se retrouver les mercredis en soirée au FJEPES La Passerelle.

Pour la balade pédestre, le rendez-vous est donné aux marcheurs le lundi après-midi.

Et l'atelier « Création doigts de fées » propose de se retrouver un mardi sur deux à l'Estaminet, rue du Temple, de 9 h 30 à 17 h.

### Les Mercredis loisirs «repartent»

L'équipe d'animation a réaménagé l'espace avec de la couleur et, est en mesure d'accueillir les enfants chaque mercredi à l'Estaminet de 8 h 30 à 17 h 30, dans la joie et la bonne humeur. Elle a réalisé une programmation adaptée aux enfants et aux mesures actuelles.

### Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

Isabelle et Julie auront le plaisir de revoir les parents et les enfants (de 0 à 6 ans) au LAEP chaque lundi à partir de 14 h à l'Estaminet.

Les mesures sanitaires actuelles seront respectées comme le port du masque obligatoire pour les adultes.

### Le service « Mobilité »

Les demandes peuvent être de nouveau formulées auprès du service « mobilité » ou auprès du secrétariat. Pour rappel, le transport à la demande est soumis à conditions.

Le FJEPES La Passerelle communiquera sur son site [fjepvouziers](http://fjepvouziers) et sur sa page Facebook, sur la reprise des prochaines activités, notamment avec *A plus dans le Bus* dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain !



# Inscrivez-vous au concours communal

La mairie propose pour l'été 2020 l'inscription au concours des maisons fleuries. Le jury passera pen-

dant la 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet sur tout le territoire de la commune nouvelle (Vouziers, Vrizey, Terron/

Aisne, Chestres, Condé et Blaise) voir les maisons, balcons et fenêtres.

Le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées. Le fleurissement devra être visible de la rue. Les lauréats du concours seront avertis par courrier et invités à la remise des prix. Ils recevront des bons d'achat correspondant à la note obtenue.

Si vous souhaitez y participer, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous, le renvoyer ou le déposer à la mairie, au service accueil, **avant le 26 juin 2020.**



## Concours des maisons fleuries 2020

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner à la mairie au plus tard le 26 juin 2020 à 12 h. Vous pouvez le déposer à la mairie (service accueil) ou le retourner par courrier : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, place Carnot, 08400 Vouziers.

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

CP-Ville : ..... Tél. : .....

demande mon inscription au Concours Communal des  
Maisons Fleuries de Vouziers de l'été 2020

## BREVES

### ● Brûlage interdit

Les déchets végétaux (tailles, débroussaillage, arbustes...) doivent être déposés à la déchèterie, rue Albert Caquot à Vouziers.

Durant l'été, elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, (fermée le jeudi matin) et le samedi de 9 h à 11 h 50 et de 13 h à 16 h 50.

### ● Pesticides interdits

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'usage des pesticides est interdits dans les jardins de particuliers.

En revanche, restent autorisés les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque, dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

### ● Usages réglementés pour les moteurs bruyants (tondeuses, motoculteurs)

Pour le bien de tous, les matériels bruyants doivent être utilisés selon jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

### ● Villes et villages fleuris : c'est partie remise !

La Ville de Vouziers avait l'ambition d'obtenir cette année sa 3<sup>e</sup> fleur mais la crise sanitaire est venue perturber l'organisation du concours. Le jury départemental du conseil national des Villes et Villages fleuris ne pourra pas se rendre dans les communes pour définir le palmarès 2020.

Rendez-vous est donné à l'année prochaine pour relever le défi !

## → CIVILITE

## Des simples gestes pour une ville propre

### La propreté devant sa porte

À l'exemple de cette jeune femme, toutes les personnes sans problème de santé, doivent contribuer à la qualité de notre cadre de vie en nettoyant leurs abords de propriété.

Grâce à l'effort de tous, Vouziers propre c'est possible !



de leur animal de compagnie avec un sac plastique ordinaire ou avec un des sacs disponibles dans les distributeurs répartis dans la ville.

### Le trottoir n'est pas un dépotoir

Le déconfinement a vu se multiplier de tristes gestes d'incivilité : les jets de déchets sur la voie publique, notamment de masques, de gants ou encore de mouchoirs alors qu'il est si simple de déposer ses déchets dans une poubelle, 150 corbeilles sont réparties dans Vouziers.

Petit déchet mais grosse pollution, c'est le cas du mégot de cigarette. Jeté négligemment dans la rue, emporté dans les canalisations, les rivières, il finit son périple dans l'océan. L'enjeu est important !

Alors, jetez votre mégot éteint dans une poubelle ou dans un des 20 cendriers de la ville ou encore munissez vous d'un cendrier de poche.

### Des débordements qui désolent

Régulièrement, sont déposés, à côté des conteneurs de tri sélectif, des déchets non triés. En dehors de la pollution visuelle que cela engendre, ces immondices contribuent à l'insalubrité, insupportable par tous (présence en recrudescence de rats).

Triez et déposez vos déchets dans le conteneur approprié, une règle de base du vivre ensemble.



### Les crottes, c'est dans le sac

Sur le domaine public, les propriétaires doivent ramasser les crottes

## → JARDINIER AMATEUR

## Des jardins communaux à louer

Qui ne rêve pas de cultiver son petit potager et de manger ses propres légumes ?

Vous aimeriez jardiner mais vous n'avez pas de terrain !

Quelques emplacements sont libres et ne demandent qu'à trouver preneurs. Ils se trouvent rue

Gambetta, plus précisément, Chemin des Bœufs.

Le terrain est clôturé, un cabanon pour ranger les outils et un point d'eau commun à l'ensemble des parcelles pour l'arrosage des légumes sont mis à disposition.

Pour l'année, il faut compter entre

18 € à 66 € soit 15 cts du mètre carré (eau comprise), les superficies varient entre 120 et 440 m<sup>2</sup> suivant les parcelles.

Si vous êtes intéressés pour louer l'une de celles-ci, merci de rédiger un courrier à l'attention de monsieur le maire.



## Pas d'activités sportives, mais des travaux de rénovation dans les structures

### Les gymnases Syrienne et Caquot

La Ville a profité de cette période de confinement pour réaliser les travaux de régénération du sol au gymnase Syrienne. Le revêtement étant devenu glissant, il a été remplacé par une matière qui accroche mieux et fera le bonheur de tous les utilisateurs.

Les nouveaux tracés permettront toujours de pratiquer le badmin-

ton, le handball, le basket et le volley. En prime, les jeunes pourront jouer dans de bonnes conditions sur des terrains de mini-hand d'autant plus que la Ville va acquérir des buts gonflables adaptés. Des lignes de repérage pour le tir à l'arc ont été également tracées.

Au gymnase Caquot, des bosses s'étaient créées au niveau de six

fourreaux destinés à accueillir des équipements de badminton. Grâce à un rabotage et à un ponçage, elles ont été supprimées. Le revêtement de sol PVC en place a retrouvé sa planitude.

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, les sportifs apprécieront ces nouvelles conditions de jeu. Il sera alors indispensable d'utiliser des chaussures de sport, sorties du sac, à semelles propres qui ne marquent pas !

### Entretien du stade

La ville vient de procéder à l'entretien du stade de foot. La société spécialisée Sportgreen de Besançon a réparti du sable sur l'ensemble du terrain, a passé une traîne métallique souple pour aérer le sol et a mis un semis de regarnissage avec un mélange spécial pelouses sportives. Lorsque les footballeurs pourront reprendre, les conditions de jeu seront optimales.



## Deux terrains multisports à Vouziers : des activités ludiques et sportives pour tous

Un terrain multisports type City stade® vient d'être mis en place au parc Bellevue au niveau de l'ancien court de tennis. Au vu de la vétusté de l'enrobé et pour plus de confort de jeu, le sol sera revêtu d'un gazon synthétique.

Une plate-forme et un deuxième terrain multisports sont en cours

de création au niveau de la rue Gambetta, près des HLM. L'équipement sera pourvu d'un dôme filet. Cet espace sera ainsi aménagé en trois zones : une pour le plateau sportif, une pour les jeux pour enfants et une pour les personnes qui souhaitent profiter d'un espace vert.

Ces nouvelles installations, accessibles aux personnes à mobilité réduite, vont permettre à tous les Vouzinois de pratiquer des activités ludiques et sportives comme le foot, le hand, le basket, quel que soit leur niveau, le principal étant de prendre du plaisir et de créer du lien social.



Parc Bellevue



Rue Gambetta

## → SERVICE

# La bibliothèque-ludothèque Marcel Ortéga pendant et après le confinement : le service s'adapte et crée le biblio-drive

Depuis le 11 mai, et après deux mois de fermeture, l'équipe de la bibliothèque est de retour dans ses locaux.

## Service et travail à distance

Ces semaines de confinement ont été mises à profit en poursuivant le projet de modernisation du service. La ludothèque a ainsi été informatisée. Le catalogue des jeux est désormais consultable sur le site de la bibliothèque-ludothèque (<https://bmvouziers.opac-x.com/>) et les abonnés peuvent effectuer des réservations à distance.

Dans une volonté de maintenir l'accès à la culture pour tous, la bibliothèque a proposé à l'ensemble des habitants, pendant toute la durée du confinement, un accès à la plateforme numérique de la bibliothèque départementale des Ardennes (<https://lebongroin.mediatheques.fr/>). Ce service permet à toute personne d'accéder à un large choix de films, de livres et de revues en ligne ainsi qu'à une offre d'autoformation variée.



Renforcement de l'éclairage du site



La boîte de retours permet un dépôt des livres empruntés en dehors des heures d'ouvertures

## Biblio-drive et boîte de retours

Afin de répondre aux demandes des usagers, la bibliothèque-ludothèque a mis en place un service de livres à emporter. Les personnes inscrites peuvent ainsi réserver des documents sur le site internet de la bibliothèque ou par téléphone. Un rendez-vous est ensuite fixé afin de retirer les ouvrages auprès d'une bibliothécaire devant l'entrée de l'espace culturel Les Tourelles. L'équipe livre aussi directement au domicile des Vouzinois ne pouvant se déplacer. Depuis sa mise en place le 11 mai, le biblio-drive est utilisé par de nombreux habitants de Vouziers et des communes environnantes.

De plus, les lecteurs peuvent désormais restituer leurs prêts en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque-ludothèque grâce à la boîte de retour se trouvant à l'entrée des Tourelles. Les documents rendus sont ensuite isolés pendant dix jours afin de limiter le risque de contamination. Merci à

Dominique et Mickaël des services techniques pour cette belle réalisation !

## Fiat lux ! / Que la lumière soit !

Une autre amélioration attend nos visiteurs : l'espace bibliothèque dispose désormais d'un nouvel éclairage, installé par Philippe et Laurent, nos collègues électriciens. [Karen Noël, responsable]

## Rouverture de l'espace

Depuis le 15 juin, les bibliothécaires vous accueillent sur rendez-vous pour le choix de livres, cd et revues, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour plus d'informations :

Tél. : 03 24 71 64 93

Mail : [vouziers.bibli@wanadoo.fr](mailto:vouziers.bibli@wanadoo.fr)

Facebook :

@BibliothequeLudothequeVouziers

## Une saison ambitieuse mais adaptée aux règles de précaution sanitaire

Une saison culturelle se prépare en général une année à l'avance ! Qui aurait pu prévoir en mars 2019 la réalité que nous vivons depuis de trop nombreuses semaines et mesurer les conséquences pour l'espace culturel de Vouziers ?

Fermeture du bâtiment, arrêt des diffusions des films, des spectacles, des expositions, fermeture de la bibliothèque/médiathèque, arrêt des activités de l'harmonie et de l'école de musique...

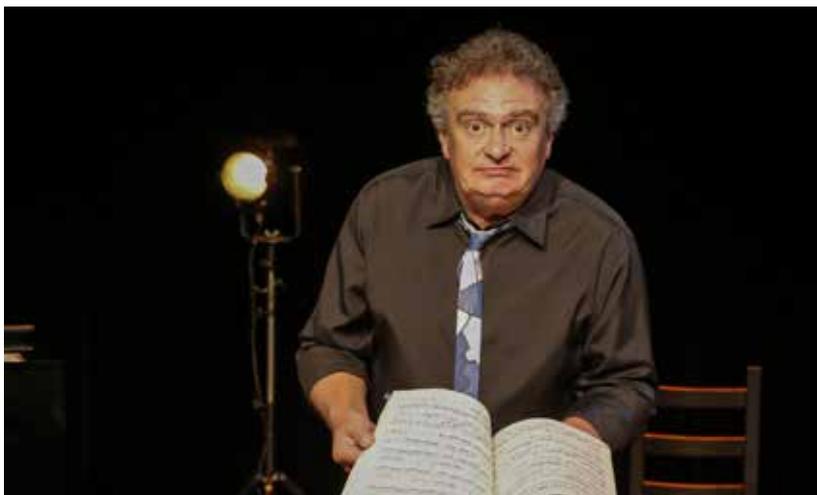
Concernant le cinéma, les films non programmés sont disponibles en VOD et bientôt sur les chaînes cryptées en espérant une réouverture progressive des salles prochainement.

En revanche, les spectacles vivants, les expositions et les animations sont reportés à la saison prochaine, en étant optimistes et organisés.

### Les manifestations sont reportées au second semestre 2020

Toute l'équipe des Tourelles, a travaillé sur les conditions de report des manifestations. Vous retrouverez tous les spectacles, décentralisations, expositions et animations programmées entre mars et Juin 2020, à partir d'octobre. Nous travaillons maintenant sur les programmes de la saison 2020/2021. Quant nous parlons de programmes au pluriel, nous anticipons sur des scénarii différents et à grand écart, allant de la reprise « comme avant », jusqu'à la reprise totale du confinement. Dans ce dernier cas, nous connaissons déjà les conséquences...

Renseignements : 03 24 71 64 77  
[www.lestourellesvouziers.fr](http://www.lestourellesvouziers.fr)  
[coordination@lestourellesvouziers.fr](mailto:coordination@lestourellesvouziers.fr)



**Au programme de la saison 2020/2021, le spectacle «Piano Paradiso». Une ballade musicale qui parcourt toute la gamme des émotions.**

### Des surprises, des nouveautés avec des jauges à géométrie variable

Cependant le programme de septembre à décembre 2020 est à géométrie variable : salle réduite, salle complète, décentralisation, chez l'habitant, «petits» spectacles, grandes représentations, tout est envisagé ! Concernant la programmation de septembre 2020 à juin 2021, vous allez retrouver les spec-

tacles reportés, des spectacles en décentralisation, un nouveau fournisseur de ciné-conférences *Altair*, les rendez-vous cinéma (nouvelle distribution, ciné rencontres, après-midi ciné, ciné goûter...), une compagnie de théâtre en résidence nomade « La question du beurre » qui animera des ateliers, des spectacles, des écritures..., des ciné-concerts (création d'un festival de ciné-concert en mai 2021, du spectacle en appartement, du théâtre en épisodes...), des expositions diversifiées et de qualité, des animations et des ateliers de pratiques artistiques (arts plastiques, théâtre, vidéo...). Les membres de l'association « Les Tourelles » travaille également sur son nouveau projet associatif et culturel, afin d'actualiser et répondre à nos objectifs toujours plus nombreux, proposer de nouvelles actions et imaginer un avenir culturel plus radieux pour tous. Nous vous attendons nombreux à rejoindre dès la reprise des activités et l'ouverture des salles.



**Un spectacle qui va fasciner le public**

[Laurent Scheffer, coordonnateur culturel de l'association « Les Tourelles »]

## HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30

Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers

Courriel : ville@ville-vouziers.fr

4489 habitants

**Site internet :**

<http://www.ville-vouziers.fr>

**Accueil**, rue de Rennes,

ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,

samedi (service état civil) :

de 10 h 30 à 12 h.

## LOISIRS

**Centre aquatique Argona**

Rue Charles Devendeville

Rouverture le 29 juin avec des créneaux horaires adaptés à la situation sanitaire.

Pour plus de précisions :

Tél. : 03 24 31 03 65. [www.argona.fr](http://www.argona.fr)

**BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE**

☎ 03 24 71 64 93, 6, rue Henrionnet

Rouverture sur rendez-vous le 15 juin du service de prêt.

Horaires adaptés à la situation sanitaire : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour en savoir plus :

Fb : @BibliothequeLudothequeVouziers.

[www.ville-vouziers.fr](http://www.ville-vouziers.fr)

**CINÉMA LES TOURELLES**

33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Fermé en raison de la situation sanitaire.

Programme sur les sites

[www.ville-vouziers.fr](http://www.ville-vouziers.fr) ou

[www.lestourellesvouziers.fr](http://www.lestourellesvouziers.fr)

**CENTRE LES TOURELLES** (association)

6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77

Spectacles vivants - expositions.

**FJEPCS La Passerelle**

15 rue du Champ de Foire - Vouziers

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

☎ 03 24 30 99 61

Fax : 03 24 71 72 57.

e-mail : [fjep-vzrs@wanadoo.fr](mailto:fjep-vzrs@wanadoo.fr)

**OFFICE DE TOURISME**

10, place Carnot - Vouziers

☎ 03 24 71 97 57

e-mail : [info-tourisme@argonne-ardennaise.fr](mailto:info-tourisme@argonne-ardennaise.fr)

site : [www.tourisme.argonne-ardennaise.fr](http://www.tourisme.argonne-ardennaise.fr)

## PERMANENCES

**PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL,**  
7 place Carnot.

Les permanences sont suspendues en raison de la crise sanitaire.

■ **Sécurité sociale** : mardi de 9 h à 11 h 30, tél. 36 46 sauf pendant les vacances scolaires. Attention, les permanences prestations de la Sécurité sociale sont fermées pendant les vacances scolaires.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : 1<sup>er</sup> jeudi, de 15 h à 17 h, sur rendez-vous. Tél. : 03 24 58 28 92.

■ **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)** (consultation gratuite) : 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.

Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24 56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29 pour les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3<sup>e</sup> jeudi du mois, de 14 h à 17 h.

■ **France Victimes 08 (aide aux victimes d'infractions pénales)** : 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 14 h à 16 h 30, tél. : 03 24 35 37 36.

**PERMANENCE À L'HÔPITAL** ■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dépendances) : permanence transférée au sein des consultations externes de l'hôpital, sur rendez-vous au 03 24 35 15 39, tous les mardis, de 17 h à 19 h.

**PERMANENCES AU CPR :**

2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**

Accueil par un agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF, CRAM...). Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

■ **Mission locale Sud-Ardennes** : reçoit uniquement sur RDV (☎ 03 24 71 95 91), tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30.

Les permanences ci-dessous sont suspendues en raison de la crise sanitaire.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RDV au ☎ 39 49.

■ **Armée** (CIRFA) : 4<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sans rendez-vous.

■ **Espace Métiers** : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le lundi matin). Tél. : 03 24 71 95 91.

■ **BGE (réseau national d'appui aux entreprises)** : 3<sup>e</sup> vendredi du mois, de 9 h à 12 h, sur RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.

■ **Travail partagé** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

## DIVERS

**RESTAURANT SCOLAIRE**

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.

Accueil des enfants scolarisés dans les écoles Dodeman, Dora Levi et Avetant.

Gestionnaire : vente des tickets en mairie les lundi, mardi, jeudi de 10 h 30 à 11 h 45 et de 15 h 30 à 16 h 30 ☎ 03 24 30 76 43.

**DÉCHÈTERIE :**

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers

Conditions d'accès : se renseigner au 03 24 30 55 71.

Heures d'ouverture :

Fermée le jeudi matin.

• du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50.

• du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50.

Samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50.

**ORDURES MÉNAGÈRES :**

Le ramassage au porte-à-porte des ordures ménagères à Vouziers a lieu soit le mardi ou le vendredi. Se renseigner au 03 24 30 55 71.

## ÉTAT CIVIL

**Février 2020 :**

Décès : Odile Briet ép. Gillet, 82 ans ; Michel Grancher, 79 ans ; Gérard Hecquet, 91 ans ; Anne-Marie Lampson Vve Henseval, 92 ans ; Joëlle Mouton ép. Haudecoeur, 73 ans.

Naissances : Emilia Nihotte, Lucas Fernandes Munin.

**Mars 2020**

Décès : Marcel Benedetti, 85 ans ; Michel Lallemand, 85 ans ; Mauricette Gobillot Vve Duhal, 93 ans ; Benjamin Lomba, 23 ans ; Vincent Piquet, 53 ans ; Ginette Jeanty Vve Feucher, 82 ans ; Georges Chamerois, 90 ans ; Marthe Vasseur Vve Hanard, 90 ans ; Alice Richard, 64 ans ; Odette Olivier Vve Lambert, 91 ans..

Naissance : Nathaël Cachier.

**Avril 2020 :**

Décès : Lucienne Chausson, 86 ans ; Francine Beguin, 74 ans ; Suzanne Drouart, 94 ans ; Georgette Quinslot vve Marniquet, 90 ans ; Madeleine Savart Vve Giraud, 95 ans ; Daniel Lemaire, 68 ans ; René Herbay, 75 ans ; Roger Mercier, 75 ans ; Colette Sloppe, 93 ans.

Naissances : Tyméo Piot, Timéo Hanny, Mayron Lambelin.

**Mai 2020 :**

Décès : Jean-Pierre Chaudron, 69 ans ; Milan Zagar, 87 ans ; Lucien Charpentier, 95 ans ; Michel Moglia, 68 ans ; Henri Lambert, 95 ans.

Date arrêtée au 24 mai 2020.

Seuls figurent les avis dont les familles ont accepté une publication dans la presse.

N'hésitez pas à consulter le site de la ville [www.ville-vouziers.fr](http://www.ville-vouziers.fr) pour les dates des manifestations, les horaires d'ouverture des services, et toutes autres informations pratiques

A photograph of a park or arboretum. In the foreground, there is a wooden planter box overflowing with various flowers, including tall blue spikes, red lilies, and pink blossoms. The middle ground shows a green lawn with a wooden picnic table and several large trees, some with dark purple foliage. The background is filled with more trees and a clear sky.

Tous ensemble,  
fleurissons notre ville